



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Air France

Question écrite n° 83982

## Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur le conflit qui oppose à nouveau la direction d'Air France au Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), le principal syndicat de pilotes de la compagnie. En 2014, outre les désagréments inacceptables vécus par de très nombreux voyageurs, la grève de plusieurs semaines initiée par ce syndicat avait coûté plus de 300 millions d'euros à la compagnie et compromis son redressement économique. À quelques jours des vacances estivales, il est légitime de s'interroger sur la survenue de nouvelles perturbations qui viendront, une fois de plus, gâcher les retrouvailles ou les vacances de nombreuses familles qui économisent toute l'année pour pouvoir les vivre. Aussi, il lui demande de lui indiquer les mesures qui seront prises pour circonscrire tout conflit de nature à empêcher nos compatriotes de profiter de ces instants de joie tant attendus.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83982

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 juin 2015](#), page 4938

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)